

Marseille le 02 février 2021

Eric Taverni
Directeur général 13Habitat
80 rue albe
13004 Marseille

Objet : Négociation plans épargne salariale / lettre ouverte

Monsieur le Directeur général,

Les délégués syndicaux de la CFDT ont dénoncé cet accord en octobre dernier. Nous avons donc un an pour négocier un nouvel accord plus avantageux, ce qui vous permettra de lancer un appel d'offre.

L'actuel prestataire CNP pourra bien évidemment y participer sur la base de ce nouvel accord.

Lors de la réunion de négociation du 26 février, l'ensemble des syndicats, excepté FO, a exprimé les mêmes demandes, à savoir un nouveau contrat qui permettrait aux salariés de récupérer plus facilement et plus rapidement leur investissement.

Nous vous avons indiqué que le Code du Travail prévoit la mise en place [de plans d'épargne salariale](#) (article L.3331-1 et suivants).

Le Chapitre V intéressement et épargne salariale de notre Convention Collective encadre toutes ces dispositions. Comme nous vous l'avons dit lors de la réunion du 26 février, 13Habitat a [l'obligation](#) de mettre en place cette épargne salariale (article 9).

Avec l'ouverture d'une négociation sur des plans d'épargne salariale, nous pourrions évoquer l'ensemble des dispositions réglementaires pour que chaque salarié puisse réellement bénéficier de ces avantages.

Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui alors que cette négociation revêt un caractère obligatoire.

Il apparaît donc que nous devons revoir les conditions d'attributions de la prime d'intéressement, les possibilités d'un compte épargne temps, l'ensemble des sommes de l'entreprise qui peuvent être comprises dans cette épargne y compris via un plan d'épargne pour la retraite collectif (article L3334-1 et suivants du Code du Travail).

Nous restons donc dans l'attente [d'une proposition d'un cadre global de plans d'épargne salariale](#) pour débiter réellement les négociations.

Enfin, nous vous avons de nouveau demandé de nous présenter un accord de méthode, prévue dans notre Convention Collective, demande partagée par l'ensemble des syndicats, excepté FO.

Nous restons dans l'attente de votre proposition afin d'avoir un prévisionnel annuel des négociations, ce qui permettra une information et une participation plus active des salariés aux négociations.

Veillez croire, **Monsieur le Directeur général**, en l'assurance de notre considération.

CEDRIC SANCHEZ

Fabrice ACUNZO

OLIVIER VIDAL

PHILIPPE BUSONERA

Délégués syndicaux CFDT Interco

Délégués syndicaux SUD LOGEMENT SOCIAL

Copies : Président CA 13Habitat / SUD LOGEMENT SOCIAL National / SOLIDAIRES 13 /CFDT Interco / Salariés